

Patrick Lorgue
Secrétaire du CE/Eurenco
De Bergerac,

à Mr Alain JUPPE
Ministre de la Défense
Et des Anciens
Combattants
14, rue St Dominique
75007 Paris

Bergerac, le 17.01.2011.

Monsieur le Ministre,

Suite au courrier que vous a adressé le Député Garrigue en date du 11 Janvier 2011, dont je joins copie en annexe, je tiens à apporter quelques précisions et rectificatifs afin que vous ayez tous les éléments en votre possession pour vous déterminer au mieux avant de prendre une décision qui nous l'espérons sera favorable à notre établissement Bergeracois.

Tout d'abord, les comptes d'Eurenco/Bergerac ne sont plus déficitaires, ils sont à l'équilibre, voire même légèrement excédentaires (+500 000€ en 2010), contrairement à ce que peuvent laisser penser les écrits de notre Député sur ce point. Par ailleurs, je partage et j'approuve dans ces grandes lignes la missive de ce Parlementaire qui vous fait remonter les légitimes inquiétudes des personnels d'Eurenco/Bergerac dont je suis le représentant.

L'augmentation du loyer, sans commune mesure avec ce qui se pratique dans l'autre établissement Eurenco de Sorgues, n'a pour finalité que de rendre le site attractif aux espagnols de Maxam, quitte à nous pénaliser financièrement.

Pour ce qui est du rapprochement d'Eurenco avec Nitrochemie et Nexter, quelques précisions là aussi. Bien sûr, il y a un doublon de production entre les allemands et nous, sur ce qui relève de la production des boîtiers et charges modulaires, mais nous sommes plus performants aux tirs et nous disposons d'une unité de production plus moderne, vu qu'elle a été créée en 2007 avec l'argent de l'état, du Conseil Général de la Dordogne et de la Région Aquitaine.

Nous comprendrions mal et nous réagirions plus mal encore, si une décision politique nous privait de notre outil de travail via une délocalisation à l'étranger de nos fabrications, par ailleurs, notre PDG d'Eurenco, en visite dans nos murs le 14.01.2011, nous faisait part de ses

craintes quant aux intentions de Nexter visant à s'approprier l'activité chargement des boîtiers pour les commandes export, en vue de s'éviter des restructurations chez eux.

Cette activité est faite à Bergerac et doit y rester ! On a suffisamment chargé au niveau des plans sociaux depuis 1992, ça suffit comme ça !

De plus, il serait inadmissible qu'autant d'argent public(+de 10 Millions d'€) investi pour maintenir l'emploi sur Bergerac soit dilapidé en pure perte.

Monsieur le Ministre de la Défense, nous connaissons votre attachement pour l'Aquitaine dont Bergerac fait aussi partie. **Au niveau des restructurations de la Défense, comme le rappelle le courrier de Daniel Garrigue, le Bergeracois n'a pas été épargné depuis 1992 et ce n'est pas fini avec la fermeture de l'ESCAT à venir en 2014.**

Aussi, si l'on peut sauver ce qui est viable, comme notre établissement l'a démontré, faisons le **et annoncez nous au plus vite votre décision, Monsieur le Ministre de la Défense, afin de lever les inquiétudes qui pèsent dans les têtes des personnels d'Eurengo/Bergerac.**

Merci de l'attention que vous saurez apporter à ce courrier, et recevez dans l'attente d'une réponse de votre part, Mr le Ministre l'expression de mes respectueuses salutations.

Patrick Lorgue

